

École élémentaire de Chambéry le Vieux
1 place Paul Vachez
73 000 Chambéry

Procès-Verbal du Conseil d'école N°2

Mardi 07 mars 2023

Personnes présentes à la réunion :

- Mme Myard-Dalmais : conseillère municipale déléguée à l'école.
- M. Lafont : coordonnateur des services périscolaires
- Représentants des parents d'élèves : Mme Rey, Mme Paris, Mme Lagojdiuk, Mme Benoualha, Mme Briançon, Mme Vuillermet
- Équipe enseignante : Mme Deneufve, Mme Guillaumot, Mme Raynaud, Mme Churlet

Sont excusées :

- Mme Martin, enseignante
- Mme Donjon, enseignante
- Mme Maurel, enseignante
- Mme Bourgeois, adjointe en charge de Chambéry le Vieux
- M. Pierre, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Ordre du jour de la réunion :

- Informations générales/événements
- Projets 2022/2023
- Travaux/demandes
- Espaces au sein de l'école
- Questions des parents d'élèves

Déroulement de la Réunion, suivant l'ordre du jour établi et transmis par la directrice de l'école aux personnes invitées :

I. Informations générales, évènements.

- La **journée de Noël** a eu lieu le 15 décembre.
- L'opération « **Le petit déjeuner de mon copain** » a lieu jusqu'au 16 mars. Merci à toutes les familles pour leur participation.
- Le **carnaval** a eu lieu le mardi 21 février.
- Dans le cadre de la lutte contre le tabagisme, la Ligue Nationale contre le cancer propose de labelliser des **espaces sans tabac**. La ville souhaite déployer ces espaces à l'ensemble des écoles chambériennes dans un but de prévention et d'une amélioration de la qualité de l'air aux abords des écoles. Cela permet également d'aborder la prévention des addictions avec les élèves. Des panneaux seront prochainement installés par la ville.

II. Projets

Les projets de l'année ont déjà été présentés lors du premier conseil d'école. Voici uniquement les ajouts/modifications.

Axe 2 : Parcours culturels, parcours éducatifs de santé, parcours citoyen

Dans cet axe s'inscrivent la plupart des projets menés par les classes visant à développer les connaissances des élèves dans le domaine culturel (ainsi que les placer en position de pratique active), mais également les projets sportifs. Le vivre ensemble se travaille de manière transversale dans tous les projets.

PARCOURS CITOYEN



Programme pHare : Notre école participe au programme pHare.

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un programme de lutte contre le harcèlement mêlant quatre piliers : la sensibilisation, la formation, la prévention et la prise en charge.

Les écoles participantes s'engagent à :

- Mettre en place un programme de **10h/an pour chaque classe** dédiées à la prévention du harcèlement sous forme d'ateliers, de projets, d'interventions...
- Formaliser un **protocole de traitement, applicable par tous les adultes de l'école** et présenté en conseil d'école.
- Intégrer les familles en leur donnant accès à de nombreuses ressources sur le site de l'école.
- Participer aux **temps forts** du programme : journée nationale, internet safer day, participation au prix contre le harcèlement...

Afin de vous associer à ce programme, plusieurs ressources seront proposées aux familles, notamment sur le site de l'école dans un nouvel onglet « Non au harcèlement scolaire ».

Journée messages clairs : dans le cadre du protocole harcèlement, toute l'école (de la grande section au CM2) a été formée cette année à l'utilisation des messages clairs.

L'infirmière du collège Côte Rousse et les CM2 ont proposé une journée de formation à toutes les classes pour :

- Présenter les messages clairs
- Expliquer comment les utiliser
- Mettre en place des outils au sein de l'école (affichage)
- Mettre en scène des messages clairs

Le but est de comprendre qu'un conflit peut être géré sans entrer dans la violence, de façon autonome (s'il n'y a aucun danger). C'est également un travail d'analyse et d'expression des émotions des enfants.

Cette méthode sera utilisée chaque année dans toutes les classes, sur temps scolaire et périscolaire.

La semaine des premiers secours : Une semaine réservée aux gestes de premiers secours sera mise en place dans toute l'école du 26 au 30 juin 2023. Son organisation est en cours.

Le but étant de former, tous les deux ans, l'ensemble des élèves aux gestes qui sauvent en impliquant les parents et d'éventuels organismes (pompiers, Croix Rouge...)

Les élèves présents pourront valider l'attestation « Apprendre à porter secours ». Une alternance aura lieu une année sur deux avec l'attestation de « première éducation à la route ».

III. Travaux/demandes

1) Salle informatique réaménagée

L'équipe enseignante et M. Lafont ont entièrement réaménagé la salle informatique. Les ordinateurs ont été placés dans les salles de classes libérant un espace partagé en deux pour :

- Une salle « enseignantes » avec coin repas (l'équipe enseignante n'en possédait pas jusque-là et mangeait dans le bureau de direction)
- Un espace pour l'étude du soir et la garderie

2) Projet végétalisation de la cour de récréation

Dans le cadre du projet de végétalisation de la cour de récréation engendré par la Mairie, plusieurs installations prévues sont en attente :

Table de ping-pong le long de la maternelle :

- Deux tables étaient prévues lors de la présentation du projet. Lors du dernier conseil d'école du mois de juin, la table manquante était en cours de rafraîchissement et devait être installée pendant les vacances d'été...

Marquages au sol

- Marquages prévus sur la « zone de jeux de cour » sous le préau : Carte du monde, marelle, jeux de l'oie, cible, tables de multiplication... Les marquages avaient été proposés par la mairie, ils ont été commandés et devaient être posés pendant les vacances d'été.

Garage à vélo fermé

- Le garage à vélo n'est actuellement pas fermé avec le PASS de l'école mais avec une autre clé (une seule pour tous les adultes de l'école), il n'est donc actuellement pas fermé à clés.

Grille d'évacuation devant le portail : Une grosse flaque se forme devant le portail dès qu'il pleut, même avec la grille installée. Elle se transforme en glace régulièrement...

3) **Température dans l'école**

L'équipe enseignante fait remonter depuis plusieurs conseils d'école des températures problématiques, en particulier dans l'ancien bâtiment de l'école. Nous avons noté plus de 40 degrés dès le mois de mai (matin). Nous relevons à

nouveau cet hiver jusqu'à - 8 degrés sous la verrière.

Des capteurs de température ont été installés dans plusieurs classes.

La mairie nous informe que l'école est prioritaire concernant des travaux de rénovation énergétique qui auront lieu en septembre 2023.

4) Tableau d'affichage

Le tableau d'affichage est inutilisable depuis le mois de décembre 2022, la serrure étant cassée. Une demande de remplacement a été effectuée au mois de décembre 2022. Le remplacement est en cours.

5) Lavabos

L'équipe enseignante a demandé en avril 2021 l'installation de lavabos et d'une alimentation électrique sous le préau extérieur afin d'avoir un point d'eau extérieur pendant les récréations et les événements de l'école.

6) Préau :

L'équipe enseignante demande l'installation d'un deuxième préau. En effet, le premier étant trop petit, il ne permet l'accès qu'à une seule classe pour les jours de pluie. Les récréations sont donc presque impossibles (trop de rotations nécessaires). A l'inverse, cet espace permettrait d'ajouter une zone d'ombre dans la cour les jours de chaleur. La mairie avait évoqué un « toit végétalisé » lors du projet de végétalisation de la cour de récréation, mais nous n'avons pas de retour depuis.

7) WIFI/Équipement numérique

L'équipe enseignante demande une borne wifi depuis maintenant bientôt trois ans. Sans cette connexion, des projets n'ont pas pu avoir lieu et nous ne pouvons participer à aucune réunion en visioconférence.

La mairie précise que l'école est en cours d'équipement pour la rentrée 2023.

8) Malle 1ers secours

L'équipe enseignante demande à être équipée d'une malle de 1^{er} secours, obligatoire dans le PPMS et manquante actuellement. Cette demande a déjà été formulée à plusieurs reprises depuis septembre 2020.

9) Meubles chaussons + demandes de mobilier

Suite à la végétalisation de la cour, l'école était remplie de terre/copeaux. L'équipe enseignante a donc pris la décision de demander des chaussons en classe.

Elle souhaiterait avoir des rangements devant chaque classe pour ces chaussons. Plusieurs meubles ont également été demandés pour les classes. Ces demandes sont à formuler jusqu'au 27 mars et seront ensuite traitées par la mairie.

10) Alarme

Une alarme a été installée il y a plus de six mois mais il n'est toujours pas possible de la désactiver avant d'entrer dans l'école (soir ou week-end par exemple). Elle sonne donc systématiquement...

IV. Espaces au sein de l'école

a. Espace dans la cour de récréation

L'équipe enseignante et les familles de l'école regrettent vivement l'énorme perte d'espace lié au projet de végétalisation de la cour de récréation.

Les zones remplies de copeaux n'ont aucun intérêt pour les enfants (puisqu'elles sont déjà entièrement vidées de végétation), elles se sont même révélées dangereuses à de nombreuses reprises (voir déclarations d'accidents). A cela s'ajoute un préau trop petit pour accueillir 5 classes en cas de pluie et un espace pour pratiquer le sport presque inexistant (terrain uniquement).

b. Espace dédié à la pratique de l'EPS

L'école ne possède aucun espace pour pratiquer l'EPS, pourtant obligatoire à raison de 3h par semaine par classe.

Seul un terrain de football/basketball et une piste de deux couloirs sont accessibles à l'extérieur, uniquement sur les périodes 1 et 5 (il fait trop froid sur les autres périodes pour pouvoir mettre en place des cycles complets).

La salle Paul Battail, qui nous est prêtée par le conseil de quartier (que nous remercions vivement à nouveau), n'est pas du tout adaptée à la pratique de l'EPS. Il s'agit d'une salle des fêtes en carrelage, sans aucun matériel sur place.

Le premier lieu dédié au sport est le stade Armand Seralini, à 15 minutes de marche et utilisable quelques jours en période 1 et 5.

c. Espace vide

L'équipe enseignante et les familles de l'école se questionnent au sujet de l'immense espace laissé vide et insalubre au-dessus de l'école. Plus de 90m² sont inutilisés et laissés à l'abandon.

M. Lafont a plusieurs fois demandé à créer un espace dédié au périscolaire, ne serait-ce qu'un bureau pour qu'il puisse travailler dans un lieu dédié.

De plus, au vu des effectifs grandissant sur ces temps de périscolaire et des locaux inadaptés pour les recevoir (salle de vie beaucoup trop petite, les enfants se

retrouvent sur des tapis en bibliothèque ou dans le restaurant scolaire) ne serait-il pas possible d'utiliser cet espace perdu ?

V. Question des parents d'élèves.

Parents : Pourquoi n'y a-t-il a plus de foot en récréation ?

Ecole : Depuis plusieurs mois, chaque récréation était synonyme de conflits entre élèves liés au football. Nous prenions le temps de les régler en récréation ou en classe sur le temps d'apprentissage.

Malgré beaucoup de temps passé, nous n'avons pas noté de réelles améliorations. A cela ce sont ajoutés des problèmes de violence lors des matchs avec des élèves qui ne parvenaient pas à rester dans le simple jeu et adoptaient des comportements non acceptables à l'école.

De plus, une grande majorité des élèves est exclue lors des matchs de football, ceux-ci souhaiteraient également profiter du terrain et passer un bon moment de récréation.

Nous avons donc, en concertation avec les élèves, demandé à chaque classe de trouver d'autres activités de ballon (ils peuvent changer à chaque récréation s'ils le souhaitent) qui feraient consensus, qui permettraient de n'exclure personne et d'être dans un moment d'échange et de convivialité. Chaque classe a reçu des ballons de basket et le matériel nécessaire pour varier les pratiques.

Parents : Est-ce qu'il y a un règlement de cour ?

Ecole : Oui, il est affiché dans chaque classe est à plusieurs endroits de l'école. Il est rappelé chaque début d'année et autant que nécessaire. Il est identique sur les temps de garderie/cantine.

Parents : Quels sont les projets concernant la cantine (amélioration des repas, des locaux)... ?

Mairie :

Amélioration des repas : Le renouvellement de la DSP de restauration scolaire est en cours, les candidats sont actuellement en train de déposer leurs offres. Une famille a participé à la réunion proposée par la mairie et précise que le cahier des charges a été présenté avec cinq appels d'offre. Les différents prestataires se tournent vers des préoccupations telles que : manger local, bio, réduire le poisson et la viande, minimiser les déchets et le gaspillage.

Une nouvelle réunion est prévue le 29 mars afin de goûter à l'aveugle les plats des cinq prestataires.

Locaux : Les temps de cantine et de garderie sont encore souvent des moments de collectivité surchargés, très bruyants et usants pour les enfants.

M. Lafont et l'équipe enseignante souhaitent rappeler que ces temps doivent être minimisés au maximum pour les enfants.

En effet, ces temps ne se limitent malheureusement pas à « jouer avec les copains » et demandent à nouveau aux enfants de vivre en collectivité, de respecter des règles, d'évoluer dans un niveau sonore important et fatiguant...

Pour les familles qui le peuvent, il est largement préférable de réduire ces temps de collectivité pour les enfants et de leur permettre au maximum un retour à la maison, au calme.

Parents : Comment peut-on augmenter les arrêts de bus et développer l'usage de celui-ci (semaine d'essai gratuite par exemple) ? Cela désencombrerait le parking...

Mairie : Sur le temps de midi, le temps est très court et ne permet pas une prise en charge des enfants en bus.

Un conseil de quartier a lieu concernant la mobilité et les espaces piéton.

Une semaine d'essai gratuite pourrait être proposée.

Parents : Il semblerait que des comportements et langages soient inappropriés (violence et insulte) notamment dans le bus ainsi que dans l'école. Quelles mesures sont prises dans ces cas-là ? Quels recours avez-vous si cela perdure ?

Ecole : Chaque classe a un système de comportement. Dans des cas de violence ou insulte, un rendez vous avec la famille est immédiatement demandé.

Les élèves ayant des problèmes de comportement sont connus, c'est un suivi à long terme qui ne se résout malheureusement pas en un seul rendez-vous. Il y a donc un travail avec ces familles, qui ne doit pas être mené uniquement à l'école.

Au sein de l'école, face aux comportements problématiques et en plus du système de comportement présent dans chaque classe, nous mettons en place :

- Une concertation avec les familles concernées
- Un système de binôme CP/CM2 mis en place dès la grande section et le CM1
- Une sensibilisation accrue au harcèlement (voir protocole pHare)
- Une journée des messages clairs avec une formation organisée par l'infirmière du collège Côte Rousse et les CM2
- Une utilisation quotidienne des messages clairs sur le temps scolaire et périscolaire

- Des conseils d'élèves dans toutes les classes

Tout cela est donc pris en charge au quotidien par l'ensemble des adultes de l'école.

Mairie :

Un agent municipal accompagne les élèves lors de ces trajets et transmet au coordonnateur les éventuels incidents. Si besoin les familles des enfants au comportement perturbateur sont rencontrées et des sanctions peuvent être appliquées. Merci de vous rapprocher du service Action Educatrice pour expliciter les difficultés rencontrées (04 79 60 40 61).

Parents : Quels aménagements la ville envisage pour agrandir l'école sachant que le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter et que les locaux ne sont plus adaptés ?

Mairie : Le prévisionnel d'effectif réalisé par la ville fait apparaître une baisse des effectifs à compter de 2024. Le dimensionnement de l'école n'est pas, à ce jour, remis en question.

Réponses apportées par la mairie suite aux questions des conseils d'école précédents :

Parking école : Pour répondre au besoin de sécurisation et essayer de réguler la circulation sur le parking, la mairie demande à la police municipale de passer pour sensibiliser les parents sur les bonnes pratiques à observer, les inviter à se garer un peu plus loin (la rue de Roberty a régulièrement plusieurs places de libres aux heures d'entrée et sortie scolaire) et de marcher quelques dizaines de mètres.

La mairie souhaite que toutes les parties prenantes avancent sur cette question dans l'attente d'une reconfiguration du parking.

Bus collège : La mairie a rencontré des parents délégués du collège Côte Rousse (essentiellement habitant sur le quartier de Chambéry le vieux) au sujet de la difficulté concernant les transports. Elle va demander une réunion avec les services de synchro bus mais également avec le service d'aménagement des VIC (voie d'intérêt communautaire) pour travailler la question des horaires, mais surtout des arrêts et de leur sécurisation.

La séance est levée à 18h35.

M. CHURLET